



STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA DEFENSE (S3D)

Préambule

De par ses missions, la Défense est au cœur des enjeux de la société française et porte à ce titre une responsabilité particulière :

- Un rôle sociétal fondamental autour de sa vocation première qu'est la conduite des opérations, à travers sa mission d'intervention et de protection pour assurer la sécurité des citoyens, du territoire et des intérêts français dans le monde ; cette responsabilité est étendue dans le temps avec les fonctions de prévention et d'anticipation ;
- Un poids économique décisif à travers la base industrielle et technologique de Défense et les entreprises avec des retombées économiques cruciales pour l'emploi. Les commandes publiques annuelles (17 milliards d'euros) contribuent à la compétitivité et la pérennité de l'industrie française, et favorisent le dynamisme et l'innovation au sein de nos entreprises ;
- Un rôle social important grâce à une communauté humaine de près de 300 000 hommes et femmes, qui se renouvelle chaque année avec 21 000 recrutements diversifiés (1^{er} recruteur de l'Etat), au sein de laquelle « l'ascenseur social » demeure une réalité, et qui promeut des valeurs bénéfiques à l'ensemble de la nation (dévouement, courage, respect) ;
- Une large responsabilité environnementale qui s'exerce en particulier sur ses vastes emprises terrestres préservées de l'urbanisation et de l'agriculture intensive (2^{ème} domaine foncier de France), et au-delà sur l'immense espace maritime de la Zone Economique Exclusive nationale (2^{ème} espace maritime au monde).



Le ministère de la Défense doit viser l'exemplarité en matière de développement durable. Il a démontré ces dernières années son engagement, tant sur le thème de l'« Etat exemplaire » que sur la dimension propre aux enjeux du ministère : démantèlement, éco-conception des équipements et des infrastructures, dépollution des terrains....

Aujourd'hui, le ministère franchit une nouvelle étape grâce à la formalisation de la Stratégie de Développement Durable de la Défense. Sa fonction est triple : exprimer les choix de notre ministère en matière de développement durable, décliner la stratégie nationale et fédérer les différents plans d'action élaborés jusqu'à présent. Fondée sur les spécificités de l'activité du ministère de la Défense, au premier rang desquelles la primauté de ses objectifs opérationnels, elle s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques du Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale.

J'ai fixé dans ce domaine, et toujours en recherchant la satisfaction des besoins propres du ministère, les priorités suivantes :

- renforcer la performance énergétique et la maîtrise des consommations,
- agir pour l'insertion professionnelle de nos jeunes, facteur de cohésion sociale,
- conforter l'accès des PME et des entreprises de taille intermédiaire à la commande publique de la Défense,
- assurer l'intégration par tous les hommes et les femmes de la Défense des enjeux du développement durable dans leur métier,
- préserver l'environnement et la biodiversité dans les espaces terrestres et maritimes.

Gérard Longuet

Ministre de la Défense et des Anciens Combattants

Nos choix stratégiques

La Stratégie de Développement Durable de la Défense (S3D) met en lumière l'articulation cohérente des objectifs ambitieux du ministère en matière de développement durable (sociétal, social, environnemental et économique) avec ses objectifs opérationnels et ses missions.

Sur le modèle de la stratégie nationale (SNDD), elle est organisée en neuf défis stratégiques qui reflètent les engagements nationaux, européens et internationaux de la France. Pour chacun de ces défis, le ministère de la Défense a fixé des choix stratégiques qui sont ici présentés.

Défi n°1 : Consommation et production durables



- Limiter les impacts environnementaux des matériels en service et après leur retrait du service ;
- Eco-concevoir les matériels de demain sur l'ensemble de leur cycle de vie ;
- Stimuler le tissu économique autour des activités de Défense en soutenant les PME et les ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) ;
- Être exemplaire en matière d'achats responsables ;
- Systématiser le recyclage et la valorisation des déchets.

Défi n° 2 : Société de la connaissance



- Instruire et former le personnel de la Défense tout au long de sa carrière et en assurer la reconversion ;
- Analyser, anticiper et préparer les évolutions politiques, industrielles et scientifiques ;
- Favoriser l'appropriation par les hommes et les femmes de la Défense des problématiques de développement durable ;
- Valoriser les patrimoines culturel et mémoriel de la Défense.

Défi n°3 : Gouvernance



- Permettre l'appropriation des objectifs du développement durable à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique ;
- Favoriser au niveau local les initiatives et innovations des unités et organismes du ministère en lien avec leur environnement public, économique et associatif ;
- Poursuivre la coopération avec les acteurs territoriaux dans la mise en œuvre des réformes de la Défense ;
- Maintenir une haute qualité de dialogue social et de concertation notamment dans la conduite des transformations du ministère.

Défi n°4 : Changement climatique et énergies



- Parfaire la connaissance des consommations d'énergie et de l'empreinte carbone de la Défense ;
- Renforcer la politique énergétique qui combine sécurité des approvisionnements et maîtrise de la consommation et des émissions de gaz à effet de serre ;

Défi n°5 : Transport et mobilité durables



- Adopter des modes de transport moins consommateurs d'énergie et moins polluants ;
- Rationaliser puis réduire les besoins de déplacements ;
- Demeurer un acteur majeur de la sécurité de la navigation maritime dans toutes ses dimensions.

Défi n°6 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles



- Concilier les impératifs de conservation de la biodiversité dans les espaces naturels du ministère avec ses activités opérationnelles ;
- Préserver les ressources naturelles, en particulier la ressource en eau ;
- Contribuer à la mission de protection de la biodiversité dans le milieu maritime.

Défi n°7 : Santé publique, prévention et gestion des risques



- Contribuer aux capacités de veille, de prévention et d'intervention pour la gestion des crises de nature sanitaire, environnementale ou technologique ;
- Assurer les missions spécifiques du système de médecine militaire et sa contribution au service public hospitalier et maintenir un haut niveau de qualification médicale ;
- Veiller et œuvrer à la santé, la prévention des risques et l'aptitude du personnel militaire et civil ;
- Poursuivre la mise en conformité des installations industrielles et technologiques.

Défi n°8 : Démographie, immigration, inclusion sociale



- Maintenir la dynamique forte du ministère en matière d'accès, de maintien et de retour à l'emploi ;
- Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et prendre en charge tout au long de leur vie les blessés en opérations ;
- Accroître la participation du ministère à des dispositifs d'insertion et de cohésion sociale pour l'égalité des chances ;
- Poursuivre les actions de solidarité au sein de la communauté de Défense.

Défi n°9 : Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde



- Être acteur de la solidarité internationale à travers la participation des armées à des actions civilo-militaires ;
- Contribuer à la prise en compte du Développement Durable dans les organisations internationales ;
- Rechercher une conduite exemplaire, dans le champ environnemental, pour les activités du ministère hors du territoire national.

Elaboration, management et mise en œuvre de la S3D

Dans l'esprit du Grenelle de l'Environnement, la S3D a été élaborée avec une démarche participative associant, sous l'égide du Haut-Fonctionnaire au Développement Durable (HFDD), des représentants des états-majors, directions et services du ministère et ouverte à des parties prenantes externes : autres administrations, partenaires privés et associations.

Sous la responsabilité du Ministre, le HFDD est chargé de coordonner et de s'assurer de la mise en œuvre des actions en matière de développement durable, qui incombent à chaque unité ou organisme du ministère et doit en rendre compte régulièrement au Ministre. Pour cela, la gouvernance va être renforcée *via* l'identification d'un référent Développement Durable pour chaque état-major, direction et service.

Le développement durable, paramètre incontournable dans les réflexions stratégiques de la Défense

Le développement durable et la réflexion stratégique de défense sont tous deux intrinsèquement tournés vers l'avenir. Ils analysent chacun à leur niveau les évolutions du contexte mondial et l'adaptation nécessaire pour y faire face. La démarche globale de préparation de l'avenir construite par le ministère au moyen de divers travaux contribue au caractère *durable* et *soutenable* des activités de la Défense.

Cette Stratégie de Développement Durable de la Défense constitue une étape fondamentale dans le processus qui doit conduire à renouveler la réflexion sur l'adaptation des capacités militaires à l'évolution du contexte stratégique. En effet, certaines évolutions liées à l'environnement telles que les changements climatiques ou l'épuisement des ressources, notamment énergétiques, auront à l'avenir des conséquences à la fois directes (désorganisations induites par les catastrophes naturelles) et indirectes (amplification des tensions pour l'accès aux ressources) sur la sécurité internationale.

Pour veiller à la sécurité nationale et jouer le rôle qui lui est dévolu dans la sécurité internationale, le ministère doit agir dès aujourd'hui pour prendre en compte ces évolutions. C'est notre capacité à appréhender aujourd'hui les défis liés au développement durable qui déterminera l'ampleur de leur impact sur le monde de demain.

